



COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : **Situation des opérations de passation des marchés publics au deuxième trimestre 2021**

La présente Communication a pour objet d'informer les membres du Gouvernement de la situation des opérations de passation des marchés publics au deuxième trimestre de l'année 2021. Elle s'articule autour de quatre (4) points : la gestion des opérations de marchés publics, les délais de passation des marchés publics, la concentration des marchés et les mesures prises pour l'amélioration de l'efficacité de la commande publique.

1. Gestion des opérations de marchés publics

Le montant des marchés approuvés à fin juin 2021, s'élève à 333,6 milliards de FCFA contre 594,5 milliards de FCFA à fin juin 2020, soit une baisse de 43,9%. En nombre, 1 292 marchés ont été approuvés au deuxième trimestre 2021, contre 1 570 à la même période en 2020, soit une baisse de 17,7%. Cette baisse est en lien avec le caractère exceptionnel de l'année 2020 qui a été marquée par de nombreuses procédures dérogatoires (appels d'offres restreints et gré à gré) pour faire face à la pandémie à coronavirus et exécuter des dépenses urgentes liées aux élections présidentielles.

Les procédures concurrentielles, regroupant les appels d'offres ouverts et les appels d'offres restreints, représentent 70,4% du montant des marchés approuvés à fin juin 2021 contre 77,4% à fin juin 2020, soit une baisse de 7,0 points. Quant aux procédures non concurrentielles (gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marchés), elles représentent 27,1% du montant des marchés approuvés à fin juin 2021 contre 21,2% à fin juin 2020, soit une hausse de 5,9 points. Concernant les marchés de gré à gré, ils représentent 7,2% du montant des marchés approuvés à fin juin 2021 contre 10,7% à fin juin 2020, soit une baisse de 3,5 points.

La part des marchés attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) est passée de 41,8% à fin juin 2020 à 36,3% à fin juin 2021, soit une baisse de 5,5 points. Cette baisse s'explique par l'approbation de marchés de montants élevés dont les titulaires sont des grandes entreprises. Ces marchés concernent essentiellement de grands projets d'infrastructures (routes et forages). Toutefois, en nombre, 67,7% des marchés ont été attribués à des PME à fin juin 2021 contre 56,6% à la même période de 2020.

2. Délais de passation des marchés publics

Le délai moyen de passation des marchés est resté quasi-stable à 93,9 jours à fin juin 2021.

De façon détaillée, les délais moyens d'exécution des principales phases de passation des marchés se présentent comme suit :

- Le délai de traitement des dossiers d'appel d'offres (DAO) est passé de 10,8 jours à 7,7 jours, soit une baisse de 3,1 jours ;
- le délai de demande d'avis de non-objection est passé de 7,9 jours à 6,6 jours, soit une baisse de 1,3 jour ;
- Le délai d'approbation des marchés est passé de 12,6 jours à 8,4 jours, soit une baisse de 4,2 jours.

Cependant, quelques évolutions moins favorables ont été relevées. Elles concernent le délai des travaux de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres, qui est passé de

8,0 jours à 10,6 jours, soit une hausse de 2,6 jours et le délai de signature de l'attributaire du marché qui est passé de 6,1 jours à fin juin 2020 à 13,7 jours à fin juin 2021, soit une hausse de 7,6 jours.

3. Concentration des marchés publics

Le degré de concentration des marchés publics est calculé suivant l'indice d'Herfindahl-Hirschman dont la valeur oscille entre 0 (distribution égalitaire) et 1 (concentration sur une entreprise).

Cet indice se situe à 0,010 à fin juin 2021, en baisse par rapport à celui de fin juin 2020 qui était de 0,015. Ce chiffre témoigne d'une faible concentration des marchés publics en Côte d'Ivoire, singulièrement autour d'une entreprise.

4. Mesures d'amélioration de l'efficacité de la commande publique

Dans le cadre de l'amélioration de la fonction contrôle dans le système des marchés publics, à travers la réduction des délais de passation et l'amélioration de l'archivage des pièces de passation de marchés publics, l'applicatif de gestion dématérialisée de la passation des marchés publics (SIGOMAP), a été mis en exploitation. Cette première phase d'utilisation de l'applicatif permet l'élaboration, la transmission et la validation des plans de passation des marchés, des dossiers de consultation, des documents issus des travaux des commissions d'évaluation des offres en ligne. L'utilisation de cet applicatif a permis une baisse du délai de traitement des dossiers d'appels d'offres de trois (3) jours à fin juin 2021.

La Banque de Données des Prix de Référence (BDPR), définissant les intervalles de prix des biens et services par domaine d'activités, notamment les fournitures, les travaux et les prestations de services a été mise en exploitation pour les différents corps de contrôle, les maîtres d'œuvre et les autorités contractantes. Le Direction Générale des Marchés Publics poursuit ses efforts de vulgarisation de la BDPR auprès des acteurs de la passation des marchés publics.

Telle est l'économie de la présente communication, soumise à l'approbation du Conseil.

**Le Ministre du Budget
et du Portefeuille de l'Etat**



Moussa SANOGO



ANNEXES

Tableau 1 : Répartition des marchés approuvés par mode de passation à fin juin 2019, 2020 et 2021

MODE	juin-19				juin-20				juin-21			
	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%	NB	%	MONTANT (FCFA)	%
PROCEDURES CLASSIQUES	1 190	68,9	540 335 320 597	97,6	1 254	79,9	586 314 121 193	98,6	983	76,1	325 295 852 072	97,5
Appel d'offres ouvert	363	21,0	178 628 341 860	32,3	406	25,9	217 847 558 559	36,6	391	30,3	196 603 332 509	58,9
Appel d'offres restreint	200	11,6	222 446 807 970	40,2	467	29,7	242 578 221 193	40,8	160	12,4	38 334 771 310	11,5
Sous total procédures concurrentielles	563	32,6	401 075 149 830	72,5	873	55,6	460 425 779 752	77,4	551	42,6	234 938 103 819	70,4
Marchés de Gré à gré	102	5,9	62 404 331 092	11,3	121	7,7	63 494 876 569	10,7	55	4,3	23 920 166 063	7,2
Avenants	143	8,3	24 653 014 708	4,5	96	6,1	26 433 123 048	4,4	53	4,1	16 021 774 024	4,8
Conventions	77	4,5	33 804 066 793	6,1	25	1,6	25 706 712 443	4,3	69	5,3	27 971 883 738	8,4
Lettres de commande valant marchés	305	17,7	18 398 758 174	3,3	139	8,9	10 253 629 381	1,7	255	19,7	22 443 924 428	6,7
Sous total procédures non concurrentielles	627	36,3	139 260 170 767	25,1	381	24,3	125 888 341 441	21,2	432	33,4	90 357 748 253	27,1
PROCEDURES SIMPLIFIEES	536	31,1	13 217 062 712	2,4	316	20,1	8 216 392 556	1,4	309	23,9	8 292 097 989	2,5
Procédures simplifiées à compétition limitée	426	24,7	9 509 642 302	1,7	218	13,9	5 167 351 208	0,9	202	15,6	5 173 349 982	1,6
Procédures simplifiées à compétition ouverte	110	6,4	3 707 420 410	0,7	98	6,2	3 049 041 348	0,5	107	8,3	3 118 748 007	0,9
TOTAL	1 726	100	553 552 383 309	100	1 570	100	594 530 513 749	100	1 292	100	333 587 950 061	100

Source : DGMP

Tableau 2 : Part des marchés approuvés par catégorie d'entreprise à fin juin 2020 et 2021

CATEGORIES D'ENTREPRISES	Fin juin 2020						Fin juin 2021					
	Entreprises		Marchés				Entreprises		Marchés			
	Nbre	%	Nbre	%	Montant	%	Nbre	%	Nbre	%	Montant	%
Petites et moyennes Entreprises	533	64,8	889	56,6	248 217 813 498	41,8	452	82,9	875	67,7	120 952 428 977	36,3
Autres entreprises	290	35,2	681	43,4	346 312 700 251	58,2	93	17,1	417	32,3	212 635 521 084	63,7
TOTAL	823	100	1 570	100	594 530 513 749	100	545	100	1 292	100	333 587 950 061	100

Source : DGMP



Tableau 3 : Délais de passation des marchés publics à fin juin 2021

Étapes	Délais réglementaires (en jours)	Délais moyens (en jours)	
		Juin 2020	Juin 2021
Traitement des dossiers d'appel d'offres (DAO)	13	10,8	7,7
Publication ou programmation des avis d'appel d'offres	30	21,3	24,4
Travaux de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres	15	8	10,6
Demande d'avis de non objection	3	7,9	6,6
Traitement de la demande d'avis de non objection par la DMP	10	7,7	6,3
Notification d'attribution et invitation à signer le projet de marché	3	3	3
Publication des résultats et délais de recours	7	7	7
Signature de l'attributaire du marché	3	6,1	13,7
Signature de l'autorité contractante et numérotation	3	6,2	3,2
Approbation du marché	24	12,6	8,4
Notification de l'approbation du marché	3	3	3
Délai global moyen de passation de marchés	114	93,6	93,9

Source : DGMP

